CONSEIL DES ETUDES
Procès-verbal de réunion

Lieu : I202
Date : Jeudi 21 mai 2026
Heure : 9h30

Etaient présents :

- **Madame Aurélie CAYLA**, Enseignant-Chercheur
- **Madame Amandine BILOE**, Enseignante
- **Madame Marie-Pierre DELESPIERRE**, Directrice des Relations Internationales
- **Madame Alicia PINDI**, Enseignante
- **Madame Amandine BILOE**, Enseignante
- **Madame Ludmilla BAUVIN**, Assistante des Études, Référente Apprentissage
- **Monsieur Arnaud BOUQUILLON**, Responsable cellule bien-être et réussite
- **Madame Laura DOUTRELIGNE**, Référente Administrative VAE et Classique
- **Monsieur Cyprien PLANE**
- **Monsieur John THAI**
- **Madame Christine CAMPAGNE**, Directrice de l'ENSAIT
- **Monsieur François RAULT**, Directeur de la Formation
- **Madame Sandrine VANDERDONCKT**, Assistante de Direction
- **Madame Isabelle CORNU**, Enseignante
- **Monsieur Eric DEVAUX**, Responsable formation MS MIM
- **Monsieur Marc-Emmanuel BOUCHE**, Agent Comptable de l'ENSAIT

Etaient représentés :

- **Monsieur Damien SOULAT**, Enseignant-Chercheur
- **Madame Cathy SANTENS**, Enseignante
- **Madame Suzon CHAMPALE**, étudiante
- **Monsieur Sébastien CARTA**, FORMASUP
- **Madame Justine WATIER**, étudiante

Etaient excusés :

- **Madame Virginie GUYODO**, Directrice Général des Services
- **Madame Marion WULFAERT**, Responsable Administrative et Financière de la Formation
- **Madame Sabine CHLEBICKI**, Ingénieure Caractérisation des Matériaux
- **Monsieur Xavier LEGRAND**, Enseignant-Chercheur
- **Madame Isabelle LEOST**, CROUS
- **Madame Douaa KARKAR**, VPE

Etaient absents :

- **Madame Mady DORCHIES**, Externe, Titulaire, Représentante de la Région Hauts de France
- **Monsieur Timur-Can BULUT**, étudiant
- **Madame Agnès ILIOU**, étudiante
- **Madame Inès FRAYSSIGNES**, étudiante
- **Monsieur Rémi BOUCHERIT**, étudiant
- **Madame Inès SAINT-PALAIS**, étudiante

Points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil des Etudes peut débuter, le quorum étant atteint avec 10 présents et 5 représentés.

I. ***Approbation du PV du Conseil des Études du 19 mars 2026***

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil des Études du 19 mars 2026 est soumis au vote.

Le PV du Conseil des Études du 19 mars 2026 est voté à l'unanimité

II. ***Points stratégiques***

Période de recrutement des étudiants :
Suite aux entretiens, 80 candidats sont classés en formation classique.
Christine remercie les collègues pour leur participation aux entretiens.

COMP 100%
Le document en cours de rédaction est attaché à celui de l'EPE. L'ENSAIT apparait dans le corps de ce texte qui comprend trois volets :

- Pilotage
- Recherche
- Formation

En concertation avec le service formation, ont été mis en avant les points suivants pour la partie formation :

- Restructuration d'une formation d'ingénierie en phase avec les enjeux industriels : ***Ingénieur 2040***
 - ⇨ Adaptation de la maquette aux besoins des entreprises
 - ⇨ Déploiement à partir de 2028
 - ⇨ Orientation prévisionnelle des emplois scientifiques (politique RH en matière de recrutements futurs)
- Maintien de la cellule bien-être et réussite et mise en place d'une classe expérimentale inclusive pour les personnes en situation de handicap
- Mise en place d'un parcours d'excellence à l'international qui mobiliserait les partenaires du Vietnam et du Canada pour renforcer une synergie des relations académiques et recherche (textile, intelligence artificielle et santé).
- Mise en place d'une chaire industrielle d'ici 2029 sur le textile

Sortie de l'EPE
L'ordonnance de 2018 a permis un rapprochement entre l'ENSAIT, l'Université de Lille et d'autres établissements-composantes. La sortie de cet EPE est actée au 31 décembre 2028. L'objectif était :

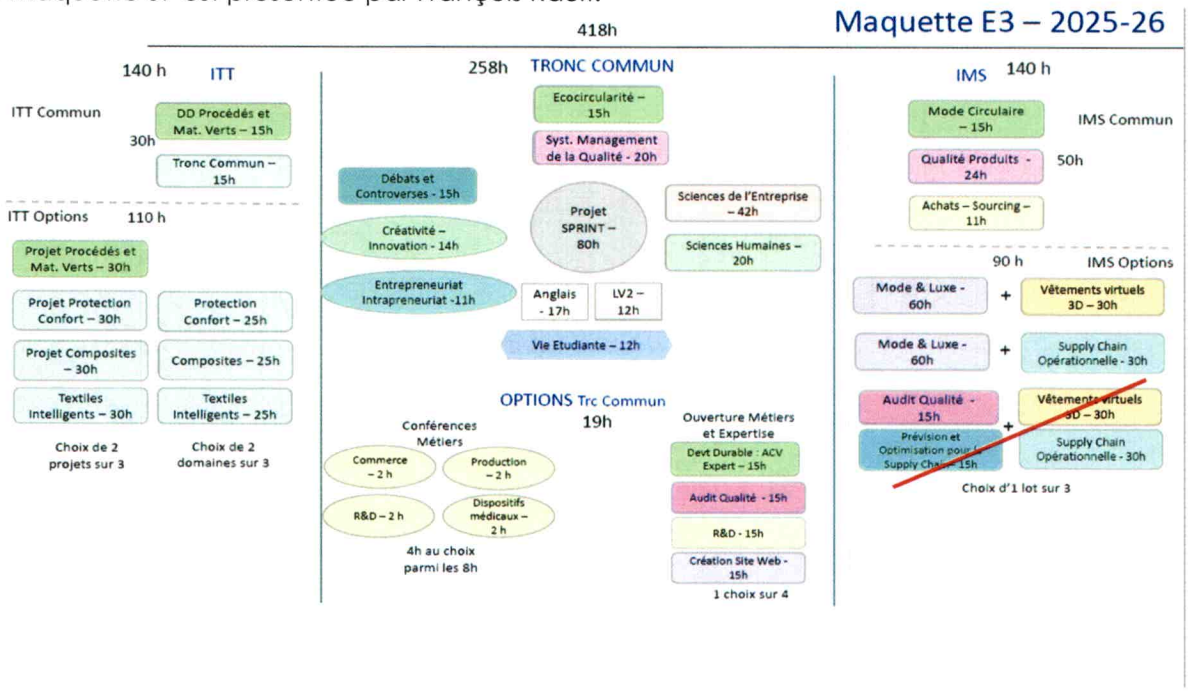
- Visibilité à l'international
- Développement des activités tout en gardant l'autonomie.

Les statuts de cette sortie sont en cours de rédaction. Le maintien de la PMJ de l'ENSAIT ne pose aucune discussion et est d'ores et déjà acté.
Une évaluation par l'HCERES aura lieu vers décembre 2026 pour évaluer si cet EPE est suffisamment prêt pour créer un Grand Etablissement.
La signature de l'Université de Lille est « Inspirer demain pour une société plus durable, innovante et solidaire ». L'ENSAIT répond pleinement à ce sujet.

Philippe Vroman et Aurélie Cayla demandent des informations complémentaires concernant la création de la chaire. Ce point sera évoqué au niveau de la recherche par Fabien Salaun. A ce jour, il s'agit d'un axe donné mais rien n'est encore figé.

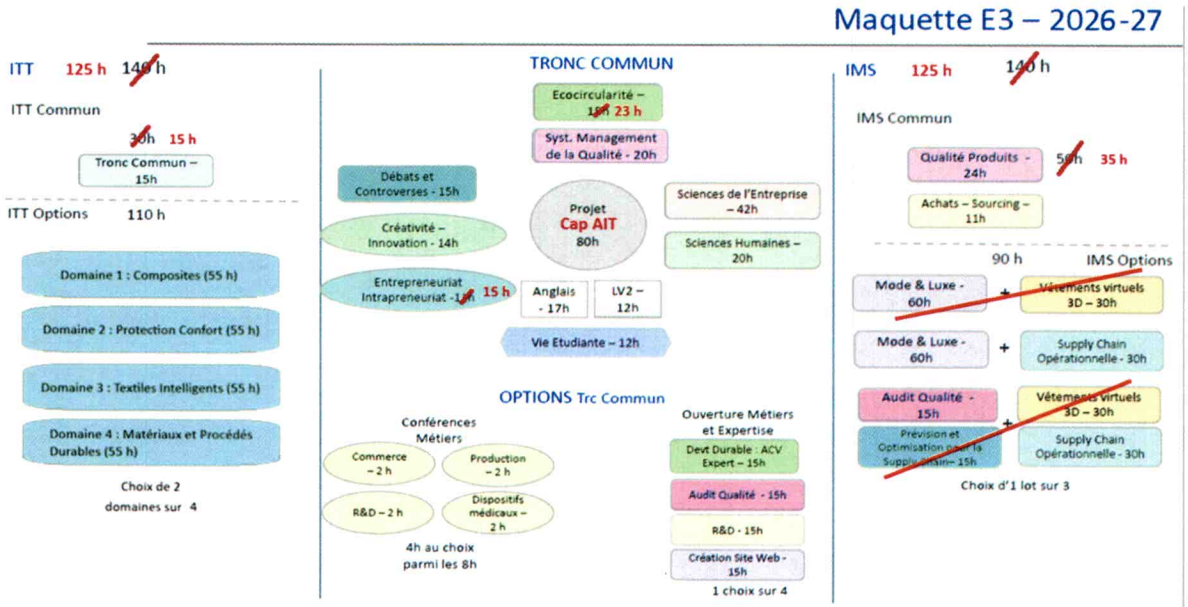
III. ***Formation classique***

La maquette S9 est présentée par François Rault.



Les modifications apportées concernent :

- Restructuration de la majeure ITT
 - 4 domaines de 55h
 - Restructuration plus particulièrement du Domaine Matériaux et Procédés Durables
- Légère évolution de la majeure IMS => 125h
 - Plus de développement durable en tronc commun général
- Travail de fond sur le projet SPRINT
 - Changement de nom => Projet appliqué en ingénierie textile : ***Projet CAP AIT***
 - Redéfinition de l'articulation pour permettre un travail de groupe plus efficace
 - Clarification de l'objectif pédagogique



Maquette S9

Concernant l'UE programme gradué optionnel, elle ouvre droit à des crédits ECTS mais ne se substitue pas aux 30 crédits obligatoires. Les modules d'enseignement se feront exclusivement en anglais le jeudi après-midi sur le site de l'Université de Villeneuve d'Ascq. Aurélie Cayla est responsable de ce programme à l'ENSAIT. Le quota est limité à 5 étudiants ENSAIT. Aurélie Cayla est l'interlocutrice privilégiée et qu'en tant que responsable de la Majeure ITT, elle fera une présentation aux étudiants à l'avenir.

Intitulé de l'activité	Durée de l'activité	Type d'activité
Séminaires thématiques	5h	Présentations orales + discussions
Demi-journée scientifique	4h	Exposés / tables rondes / session poster
Ethique scientifique	6h	CM
Communication scientifique		
Confidentialité et sécurité des données		
Ressources numériques	3h	MOOC
Ethique scientifique : étude de cas pratiques & discussion	1.5h	TD
Matériaux et Société : étude de cas pratiques & discussion	1.5h	
Introduction à l'utilisation de l'IA	1h	Webinaire

La maquette S9 est soumise au vote.

La maquette S9 est votée à l'unanimité

IV. ***Formation MS MIM***

Eric Devaux indique qu'un certain nombre de documents réglementaires doivent être validés en Conseil des Etudes avant d'être présentés en Conseil d'Administration.

La formation est en cours de recrutement. La promotion 2025-2026 comprend 12 étudiants et à ce jour, 19 candidats sont sélectionnés et un webinaire est prévu la semaine prochaine avec une trentaine d'inscrits.

Christine Campagne pose une alerte pour ne pas faire concurrence à la formation par apprentissage en diplôme d'ingénieur.

Les documents suivants sont soumis au vote :

- Maquette pédagogique MS MIM
- Calendrier de formation MS MIM : stage alterné
- Calendrier de formation MS MIM : contrat de professionnalisation
- Convention de stage MS MIM
- Protocole de formation MS MIM : financement étudiant
- Protocole de formation MS MIM : contrat de professionnalisation
- REE MS MIM

L'ensemble de ces documents est soumis au vote.

L'ensemble des documents est voté à l'unanimité.

V. ***REE – formation de l'ingénieur***

François Rault remercie Marion Wulfaert, Ludmilla Bauvin et Nolan Jehanno pour leur collaboration dans la rédaction de ce REE.

Plusieurs modifications ont été apportées :

- Uniformisation de la terminologie dans le document : étudiant, apprenti, ENSAIT, etc.
- Réorganisation de certaines informations, suppression de doublons et d'informations liées à des procédures organisationnelles
- Aspect disciplinaire revu par le service juridique
- Ajout de précisions sur les stages attendus pour les étudiants en double diplôme, N+i
- Précisions ajoutées sur les points bonus
- Ajout du VPE dans les membres de la commission de césure
- Contrôle médical et absence
 - ⇨ L'étudiant prévient sans délai les enseignants concernés par son absence aux enseignements prévus
- Absences
 - ⇨ Intégration du repos menstruel à titre d'expérimentation (nombre de jour maximum, fragmentation, interdit lors des évaluations).

François Rault rappelle ici que les modalités d'évaluation des modules doivent être communiqués aux étudiants dans le syllabus. Pour certaines interventions type séminaire, les évaluations peuvent intervenir rapidement et charge à l'enseignant en amont de bien prévenir des dates des évaluations afin que les étudiants puissent anticiper en amont afin que le repos menstruel ne soit pas excusé. Il en est de même pour les TP.
Une extraction des absences a été réalisée par Laura Doutreligne qui contient 23 demandes de repos menstruel essentiellement bornées sur une demi-journée.

- Niveau d'anglais
 - ⇨ Reprise des termes exacts du R&O 2026 de la CTI : suppression de la notion de B2+ mais l'objectif est que les étudiants obtiennent le niveau C1.
 - ⇨ Pas de modification sur le niveau à atteindre (TOEIC à 800 sauf dérogation) avec un passage offert par l'ENSAIT dans la 1ère année d'étude. A titre d'information, François Rault précise que l'ENSAIT se limitera à l'organisation d'une seule session de TOEIC par étudiant dans sa 1ère année d'études.
 - ⇨ Précisions sur les certificats :

	Niveau Ingénieur B2 cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)	Niveau Dérogatoire VAE
TOEIC (pas Bridge)	800	785
IELTS	6	5
DET	110	95
TOEFL iBT	90	85
Cambridge FCE	B	C
Linguaskill Business (pas General)	162	160

Il s'agit bien du cadre général et ne concerne donc pas les étudiants bénéficiant d'une dérogation sur avis du Médecin et passage par la commission handicap.

Cyprien Plane demande une information complémentaire concernant la signature de la charte IA. Une réflexion est en cours sur l'écriture d'une charte globale avec une déclinaison pour les services administratifs, la recherche et la formation. A ce jour, rien n'est encore acté.

Le REE est soumis au vote.

Le REE est voté à l'unanimité.

VI. ***Retours qualité formation des apprentis 2025-2026***

Isabelle Cornu fait un rappel sur le contexte et la méthodologie d'analyse avec des retours des promotions via des questionnaires administrés en amphithéâtre ou des formulaires numériques. Il s'agit de questionnaires mixtes conjuguant notes de satisfaction.

Le taux de participation est très élevé et les résultats sont donc représentatifs (entre 88 et 98% en fonction de l'AP). Un tableau de bord des actions est mis en place afin d'avoir un suivi des demandes et des suites apportées.

Les notes sont les suivantes :

- AP1-AP2 3,6/4
- AP5-AP6 2,9/5
- AP9-AP10 3,09/5

Les points forts sont les suivants :

- Disponibilité et accompagnement
- Ressources numériques performantes
- Pédagogies actives plébiscitées
- Conditions d'examen maitrisées

Les irritants transversaux relevés sont :

- Surcharge et déséquilibre CM/TD/TP
- Manque de pratique et d'application (besoin de projets longs pour une assimilation progressive)
- Retrait perçu des matières Textiles (sentiment d'être moins formés en ingénierie textile en 2ème et 3ème années)
- Organisation, cohérence et évaluations

François Rault indique qu'à la rentrée prochaine, tous les débuts de cours seront programmés à 13h30. Arnaud Bouquillon évoque le problème des ateliers du mardi qui terminent à 13h45 et qui ne peuvent pas être positionnés le jeudi après-midi. Ces ateliers seront programmés plus tôt.

Les axes de progrès prioritaires à étudier sont les suivants :

- ***Rééquilibrage des enseignements :*** *diminuer les heures de CM au profit des TD et TP*
- ***Valorisation des enseignements textiles :*** *renforcer la continuité des matières textiles en 2ème et 3ème année pour redonner du sens au cursus d'ingénieur textile*
- ***Organisation et emploi du temps :*** *raccourcir les journées, lisser la charge de travail, placer les soutiens en début de période et garantir une alternance logique*
- ***Accompagnement pédagogique et diversification :*** *homogénéiser l'usage des plateformes, clarifier les attentes d'évaluation, favoriser les interventions extérieures et échanges entre apprentis et élèves du cycle classique.*

Sandrine Vanderdonckt rappelle que la présence des étudiants est vitale pour le bon fonctionnement de la démarche d'amélioration continue. A ce jour, il n'a pas été trouvé d'autre mode de fonctionnement que celui de convoquer en amphithéâtre en raison des taux de réponse trop faibles.

VII. ***Bilan activités cellule bien-être et réussite***

Arnaud Bouquillon présente le bilan de cette cellule pour l'année 2025. Il s'agit de la 3ème année de fonctionnement de la cellule bien-être et réussite. Les missions restent identiques avec une approche individualisée et collective. Une page est dédiée à cette thématique sur le site web de l'école qui est souvent consultée et mise à jour tous les ans. La cellule est présentée lors de l'intégration des 1ère années.

L'objectif est d'être à la croisée de toutes les problématiques rencontrées par les étudiants et apprentis. Il y a une nouveauté cette année concernant Apsytude. Ce service a été stoppé car

cela ne répondait pas pleinement aux attentes des étudiants (turn-over des interlocuteurs, visio uniquement). Une psychologue est donc présente sur quelques créneaux directement à l'ENSAIT. Cyprien Plane demande si les chiffres sont équivalents entre les consultations avec Apsytude et la psychologue. Effectivement, tous les créneaux sont complets et les chiffres seront certainement supérieurs.

Il est difficile de faire un bilan des statistiques concernant les thématiques des consultations puisque ce point est confidentiel. On comptabilise 62 consultations entre septembre 2025 et avril 2026. Majoritairement, il s'agit d'étudiants en formation classique (38% alternants et 62% classique).

Il est proposé des moments festifs avec des actions collectives (conférences, ateliers, groupes d'échange). Les ateliers Déstress sont revus avec un format plus court et plus fréquent. 21 ateliers ont déjà été organisés avec 109 participants.

A la demande de la Direction, Arnaud Bouquillon a présenté la cellule bien-être et réussite à l'Université de Lille ainsi que dans d'autres établissements (Polytech Lille, PRISME, composante des Humanités...).

VIII. ***Bilan CVEC***

En l'absence de Marion Wulfaert, François Rault présente le bilan de la CVEC.
Pour information, l'ENSAIT récupère 20400 € de CVEC au titre de l'année 2025-2026.
Ce budget permet de financer :

- Santé étudiante (antenne de soutien psy et abonnement QARE)
- Formation PSC1 : 1950 €
- Visites médicales : 2520 €
- Soutien financier à la cellule bien-être et réussite : 670 €
- Shooting photo 3A : 1000 €
- Trousse de secours : 160 €
- Table de tennis de table : 485 €
- Limitateur de son : 4280 €
- Table de mixage et led : 844 €

La différence entre la subvention CVEC et les dépenses est prélevée sur les fonds propres de l'ENSAIT.

IX. ***Procédure de prêt d'ordinateur***

Qui ?
L'ensemble des étudiants et apprentis de l'ENSAIT
Durée :
L'année universitaire en cours, sauf cas de prêts courts
Quel matériel ?
Ordinateur avec pochette et chargeur par prêt
5 ordinateurs d'occasion mis à disposition et achat supplémentaire en cas de besoin
Décision
Commission ad'hoc qui se réunit en début d'année universitaire puis au fil des demandes. Sont membres de la commision, le Directeur de la formation, le Directeur du numérique, Responsable Administrative et Financière de la vie étudiante et de la formation.
Constitution du dossier :
Un formulaire de demande est à retirer à la Direction des études avec les pièces jointes suivantes à fournir :

- Lettre de motivation expliquant le motif de la demande, le projet d'études ainsi que le projet professionnel,
- Justificatif de bourse de l'Etat Français ou du gouvernement pour l'année en cours,
- Copie intégrale de l'avis d'imposition année N-1 ou justificatif de revenus annuels avec la conversion en euros ET l'avis d'imposition pour un étudiant fiscalement indépendant,
- Justificatif des ressources propres,
- Tout document justifiant d'un changement récent de situation financière de l'étudiant
- RIB

Remise du matériel :
Auprès de la Direction du numérique avec la signature d'une convention
Approbation de la démarche :
Vote au prochain Conseil d'Administration

La procédure de prêt de matériel est soumise au vote.

La procédure de prêt de matériel est votée à l'unanimité.

X. ***Mise à jour des tarifs de la formation ENSAIT***

Marc-Emmanuel Bouche fait la présentation en l'absence de Virginie Guyodo. Cette mise à jour est justifiée par le COMP 100% qui a nécessité de réaliser un travail de calcul P2CA (calcul des coûts réels).

La VAE

Alignement avec les tarifs de l'EPE

La FTLV : Formation Tout au Long de la Vie

- ⇨ Dernière modification des tarifs datant de 2020
- ⇨ Développement d'un outil pour l'établissement des devis intégrant des variables :
 - Prise en compte des coûts réels de l'heure d'enseignement (différente selon le corps de l'enseignant)
 - Sur site et hors site
 - Le nombre d'apprenants minimum si tarif individuel
 - Le montant minimum si tarif de groupe

La mise à jour des tarifs de la formation ENSAIT sont soumis au vote.

La mise à jour des tarifs de la formation ENSAIT est votée à l'unanimité.

XI. ***Retours des étudiants / Questions diverses***

L'arrêté de commission d'attribution des bourses relations internationales est présentée par François Rault. Il n'y a pas de remarque particulière.

L'arrêté de commission d'attribution des bourses relations internationales est soumis au vote.

L'arrêté de commission d'attribution des bourses relations internationales est voté à l'unanimité.

Le prochain Conseil des Etudes aura lieu le 1er octobre 2026 à 9h30.

La séance est levée à 12h.
Fait à Roubaix
Le 21 mai 2026

La Directrice,

Christine CAMPAGNE

